

# SARM, élevage intensif de porcs et épandage de lisier

par Jean-Michel Jedraszak

Deux évènements récents ont attiré l'attention des médias puis de nos ministres sur les épandages de pesticides à proximité des habitations et des écoles.

Le premier est la publication en avril 2014 d'un rapport intitulé "Enquête EXPPERT 3" et publié par *Génération futures*. Ce rapport montre la présence de nombreux pesticides perturbateurs endocriniens, dont 13 interdits en usage agricole (mais pas en usage vétérinaire), dans les mèches de cheveux de 30 enfants vivant dans des zones agricoles.

[http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/04/rapport\\_expert\\_3.pdf](http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/04/rapport_expert_3.pdf)



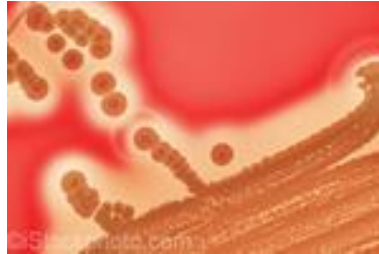
Le second évènement est une série de malaises chez une vingtaine d'enfant et une institutrice, début mai 2014 en Gironde, suite à l'épandage d'un fongicide sur des vignes situées à proximité d'une école.

Notre ministre en charge de l'environnement, Mme Ségolène Royale, a alors émis le souhait de faire interdire les épandages de produits phytosanitaires à moins de 200 mètres des habitations, puis à moins de 200 mètres des écoles, crèches, maisons de retraite, hôpitaux et lieux publics. Suite à quelques mouvements d'humeur de la FNSEA, ce projet minimaliste a déjà été retoqué par le ministre en charge de l'agriculture, M. Stéphane Le Foll, qui parle de son coté de haies, buses anti-dérives, ... !

Mais un autre danger, dont on parle beaucoup moins, guette les populations vivant à proximité des zones d'épandage de lisiers et des lieux d'implantations des élevages intensifs (porcs, volailles). Il s'agit de la contamination de ces populations par des bactéries devenues résistantes aux antibiotiques. De simples promeneurs côtoyant une zone en cours d'épandage peuvent être aussi contaminés ! Être contaminé ne veut pas forcément dire être malade. On peut être porteur de germes multi-résistants et développer une infection gravissime bien après la contamination, par exemple lorsqu'une autre pathologie affaiblit notre organisme. On peut aussi ne jamais développer de maladie mais diffuser ces germes pathogènes à son entourage ou ... à d'autres patients si on est soi-même hospitalisé.

Les résistances aux antibiotiques sont responsables de 25 000 décès par an en Europe. Aux Etats-Unis, elles ont été responsables de 19 000 décès en 2005 (plus que le SIDA). Si les élevages intensifs ne sont pas les seuls responsables de ce désastre sanitaire, force est de constater que la grande majorité des études incrimine ces élevages dans la genèse et le développement des résistances en particulier pour ce qui concerne les SARM (Staphylococcus Aureus Résistant à la Méthicilline, MRSA dans la littérature anglo-saxonne), les Entérobactéries et autres Escherichia Coli. A titre d'exemple, en Belgique, une étude commandée en 2007 par le ministre de la Santé publique de l'époque (M. Rudy Demotte) indique que les deux tiers des porcheries sont contaminées par une souche de SARM, pire, ce

germe est retrouvé chez 37.6 % des éleveurs et de leur entourage contre 0.4 % dans le reste de la population !!! Des résultats similaires ont été retrouvés au Canada et aux Pays-Bas. En Allemagne, un éleveur de porcs hospitalisé est mis d'emblée à l'isolement quelle que soit sa pathologie ! En France, c'est un peu comme le nuage de Tchernobyl ... !!!



SARM

L'apparition des antibiorésistances est liée, d'une part, aux conditions de vie des animaux dans les élevages intensifs de type hors-sol. Cela s'explique par le nombre imposant d'animaux dans ce type d'élevage : plus il y a d'animaux, plus les risques sont grands. Cela s'explique aussi par la promiscuité dans laquelle ils vivent : 0.65 à 0.75 m<sup>2</sup> pour un porc charcutier de 110 kg. Cela s'explique enfin par la baisse des défenses immunitaires qui apparaît, tout comme chez l'homme, chez des animaux soumis à un stress permanent.

L'apparition des antibiorésistances est, d'autre part, due à l'utilisation importante d'antibiotiques. Même si ceux-ci ne sont plus, en théorie, utilisés de façon systématique comme facteur de croissance, ils restent d'utilisation massive en cas d'apparition de pathologies infectieuses, l'éleveur ne pouvant pas prendre le risque d'une contamination dans son élevage. Il existe bien des places d'isolement dans des "infirmeries", mais comment repérer rapidement un animal malade parmi plusieurs milliers de congénères !



Pour en revenir à nos épandages, une étude particulièrement inquiétante a été publiée le 16 septembre 2013 dans la revue médicale "JAMA Internal Medicine". Elle a été menée en Pennsylvanie par des chercheurs de Baltimore. Le risque d'infection (déclarée) par un SARM est augmenté de 38 % chez les personnes vivant à proximité de champs où du lisier de porc a été épandu. « Nos résultats suggèrent qu'approximativement 11 % des infections par SARM et des cas d'infection de la peau ou des tissus mous dans la population étudiée seraient attribuables à l'épandage de lisier de porcs dans les champs ». Même tendance, mais moins marquée, pour les personnes vivant à proximité des porcheries.

On peut rétorquer bien sûr que cette étude a été effectuée aux Etats-Unis où les conditions d'élevage et d'épandage sont différentes de chez nous mais il n'empêche que le risque est bien réel et que tant que des études sérieuses n'ont pas été menées, les épandages de lisiers devraient être interdits à proximité des habitations et des lieux de passage en vertu du principe de précaution. (Au minimum, à proximité des écoles, crèches, maisons de retraite et hôpitaux ainsi qu'auprès des habitations des patients subissant des traitements immunosuppresseurs).

Si un amendement concernant les épandages des pesticides doit être adopté, il doit obligatoirement inclure les épandages de lisier avec une distance d'interdiction de 200 mètres minimum.

Pour illustrer ce propos, concernant le projet de porcherie industrielle d'Heuringhem, des îlots d'épandage encerclent une école dans le village de Quiestède.



Un îlot d'épandage de grande superficie se situe à quelques mètres d'une habitation où un patient est traité par anti-TNF, médication qui diminue les défenses immunitaires de l'organisme.

Est-ce bien raisonnable !

Liens vers des articles et études qui ont servis de base pour ce texte.

[http://www.armeda.fr/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_view&gid=77&Itemid=56](http://www.armeda.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=77&Itemid=56)

<http://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/zoonoses091124.htm>

<http://www.aives.fr/wp-content/uploads/2012/06/Staphylococcus-aureus-r%C3%A9sistant-%C3%A0-la-m%C3%A9ticilline.pdf>

(Publication de l'efsa traduite en français)

[https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6267/Beaudry-Ferland\\_Michael\\_2011\\_memoire.pdf;jsessionid=4AB27D384D268EF82F33BE59E7E452E0?sequence=4](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6267/Beaudry-Ferland_Michael_2011_memoire.pdf;jsessionid=4AB27D384D268EF82F33BE59E7E452E0?sequence=4)

<http://www.extension.org/sites/default/files/MRSA%20in%20crop%20fields.pdf>

[http://vandieropmens.nl/uploads/1379769096000MRSA\\_us\\_2013.pdf](http://vandieropmens.nl/uploads/1379769096000MRSA_us_2013.pdf)

<http://www.r-biopharm.com/fr/produits/diagnostic-clinique/diagnostic-molculaire/bacteries/item/ridagene-mrsa>

<http://www.rassemblement-r.be/bienvivre/infos/communiques/230-resistance-aux-antibiotiques-l-industrie-de-la-viande-menace-la-sante-publique>

[http://health.belgium.be/eportal/AnimalsandPlants/AnimalsandPlants/11882478\\_FR?ie2Term=mrsa&ie2section=83#.U6WOhkBAfHQ](http://health.belgium.be/eportal/AnimalsandPlants/AnimalsandPlants/11882478_FR?ie2Term=mrsa&ie2section=83#.U6WOhkBAfHQ)

Liens plus "grand public" !

<http://www.topsante.com/medecine/medecine-divers/environnement-et-sante/lepandage-de-fumier-augmente-le-risque-dinfection-au-staphylocoque-dore-44873>

<http://www.pourquoidocteur.fr/L-epandage-de-lisier-augmente-le-risque-d-infection-au-staphylocoque-resistant---3655.html>

<http://www.arte.tv/guide/fr/047519-000/germes-tueurs>